

2021

Bulletin municipal



Mairie De Gavaudun

Sommaire

Le Mot du Maire ...P.2

L'équipe municipale et ses fonctions...P.4

Les actions de l'équipe municipale ...P.5

Les évènements 2020...P.12

L'école...P.15

Le Château...P.17

Le comité des fêtes...P.19

Le Hameau des grandes châtaigneraies...P.20

La vie économique du village...P.21

Le mot de l'opposition...P.23

A venir en 2021...P.25

Conclusion...P.28

Le mot du Maire

Cher Gavaudunois (es),

Les mois qui viennent de s'écouler furent particulièrement pénibles et mes premières pensées vont à ceux d'entre nous qui ont le plus souffert : restaurateurs, professionnels de l'hôtellerie, personnels soignants en première ligne dans cette épreuve, ainsi que l'ensemble du monde l'art, de la culture, et des spectacles qui nous manque tant.

Séparées de ces derniers, nos vies ont eu moins de relief et de profondeur humaine, comme si, d'une certaine manière, il nous manquait une partie de nous-même.

La gestion de l'épidémie, les épisodes de confinement, de couvre-feu que le gouvernement a mis en œuvre et auxquels les gens se sont pliés avec courage et discipline ont également fragilisé et mis à l'écart toutes les personnes âgées et/ou dépendantes. Car en plus, d'être celles qui sont le plus exposées à la Covid-19, cette situation a distendu le lien social avec leurs proches, leurs amis et les a éloignées de bien des sourires et des attentions qui font la douceur de vivre et l'apaisement. Leurs déplacements, sorties se sont vus limités et entravés.

C'est dans ce contexte que la Mairie a mis en place un service d'appel régulier en direction de ces personnes pour "prendre de leurs nouvelles" et instaurer un dialogue. Ce service permet de répondre aux besoins pour lesquels la commune propose d'apporter son aide (courses, visite médicales, renouvellement d'ordonnance, appuis dans les démarches administratives). Ce service animé par notre agent Christian Azzopardi se veut pérenne et sera maintenu même en dehors du contexte de la pandémie.

La pandémie a également été un frein dans notre volonté de restaurer la convivialité et de mettre en place les outils de la démocratie participative (réunions publiques, consultations municipales).

Pour autant nous avons consulté les opinions des Gavaudunois à travers une boîte à idées au sujet de la sécurisation de l'école. Nous avons pu ainsi collecter beaucoup de suggestions pour faire évoluer le projet ou simplement le remettre en question.

Toutefois, ce projet a reçu un large accueil favorable et nous avons demandé les subventions pour le rendre possible.

Nous travaillons depuis notre élection à doter la commune d'un nouvel accueil du château. Ce projet que nous voulons global doit permettre de repenser l'usage et l'affectation de tous les bâtiments communaux afin de les rendre plus efficaces, plus accessibles et redonner un élan à notre village.

En englobant toutes ces problématiques autour des bâtiments communaux, nous voulons limiter l'endettement de la commune et ne pas concentrer toutes nos capacités de remboursement au seul accueil du château.

Les groupements d'achats pour une mutuelle de santé et la fourniture d'énergie vont voir le jour ce printemps malgré les difficultés rencontrées.

Parmi les projets qui vont se concrétiser en 2021, nous pouvons citer l'achat de la léproserie pour préserver notre patrimoine et le valoriser du point de vue touristique, la rénovation des toitures des bâtiments communaux, la réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde sur les risques "Feux de forêts" et de "cavités souterraines".



En effet, notre commune est située dans une zone de risques forts concernant les feux de forêt. Cette situation peut être bloquante pour l'obtention de permis de construire au regard des nouvelles normes et exigences du Service Départemental d'Incendie et de Secours. J'ai donc soulevé ce problème à la communauté de commune qui a la compétence « urbanisme ». Un groupe de travail intercommunal auquel nous participons s'est ainsi créé pour offrir des solutions concrètes à ce sujet.

En collaboration avec la municipalité de Blanquefort-sur-Briolance, cette fois, nous avons œuvré pour maintenir les quatre postes de notre RPI en favorisant par tous les moyens l'accueil de nouveaux arrivants. Les liens très forts qui unissent les deux municipalités, renforcés par une vision commune de l'intérêt général de notre école sont facilitateurs.

Cette volonté d'accueil de nouveaux arrivants est nécessaire pour pérenniser notre école mais aussi pour continuer à dynamiser notre économie, un adjoint a d'ailleurs été délégué à cette tâche précise.

C'est avec bonheur que nous avons vu, et verrons dans les mois qui viennent, fleurir de beaux projets portés par les nouveaux gavaudunois.



Par ailleurs, j'ai la fierté de vous annoncer que notre commune a été choisie pour recevoir la Fête Départementale de l'Élevage le 19 Juin 2021.

La municipalité a donc la charge de l'organisation de cet événement, chose qu'elle fera en lien avec des associations du village.

Notre équipe, soudée et résolue, s'est emparée d'un grand nombre de dossiers, parfois dans l'urgence, et nombre de projets, que ce bulletin va détailler.

Nous tenons ici à saluer le travail et la disponibilité de nos agents communaux qui ont œuvré avec nous dans les conditions difficiles de la pandémie.

Nous espérons enfin vous retrouver bientôt, dans des moments conviviaux, pour échanger, débattre et co-construire l'avenir de notre commune.

Adrien Teyssedou

L'équipe municipale et ses fonctions

| Commissions | Membres | | | | | | | | | | |
|--|------------------|----------------|--------------------|--------------|------------------|------------|---------------|------------------|--------------------|---------------|--------------|
| | Adrien TEYSSEDOU | Nicolas FIAULT | Angélique GERVEAUX | Serge CAPMAS | Sylvain BISSERES | Guy VIERGE | Pauline GAJAC | Thierry BOUSQUET | Bruno GUEDES PIRES | Laura SOULIER | Claudie BLOT |
| AFFAIRES FINANCIERES- BUDGET | P | M | M | | | M | | | | | |
| URBANISME (2 Resp 1 hameau /1 PC) | P | | | VP | | | | M | M | | |
| SECURITE ET SDIS | P | | | VP | | | | M | | | |
| ECOLE ET RYTHMES SCOLAIRES | P | | VP | | | | M | | | | |
| CHEMINS ET VOIRIE | P | M | | M | VP | | | M | | | |
| RESSOURCES HUMAINES | P | M | M | VP | | | | | | | |
| ASSO, FETES ET CEREMONIES, SPORT | P | M | | | | | VP | M | | M | |
| CULTURE ET PATRIMOINE | P | VP | | | | | M | M | | | M |
| COMMERCE ET ARTISANAT | P | VP | M | | | | M | | M | M | |
| AGRICULTURE | P | | | | VP | | | | | | |
| BATIMENTS, TRAVAUX, ESPACES VERTS | P | | | M | M | | M | | VP | | M |
| EGLISE ET CIMETIERE | P | | | | | VP | | | | | |
| TOURISME | P | VP | | | | | M | | M | M | |
| COMMUNICATION | P | VP | M | | | | | | | | M |
| RETARIAT (débérations, comptes rendus, droit pub | P | | VP | | | | | M | | | |
| ENVIRONNEMENT, COLLECTE DES DECHETS | P | VP | | M | | | M | | | M | |
| DEVELOPPEMENT DURABLE | P | M | | | | | M | | | M | VP |
| SOCIAL, ENTRAIDE | P | VP | M | | | | M | M | | | |
| CHÂTEAU | P | VP | M | | | | | | | | |

P = Président VP = Vice-Pdt M = Membre

TE 47

Titulaires : Bruno GUEDES PIRES - Thierry BOUSQUET

Suppléants : Laura SOULIER - Nicolas FIAULT

SIVU CHENIL FOURIERE

Titulaires : Pauline GAJAC - Laura SOULIER

SMAV-LOT Commission LÈDE

Titulaire : Nicolas FIAULT

Suppléant : Guy VIERGE

SMAV-LOT Commission LÉMANCE

Titulaire : Thierry BOUSQUET

Suppléant : Pauline GAJAC

EAU 47

Titulaire : Bruno GUEDES PIRES

Suppléant : Adrien TEYSSEDOU

Conseil D'Ecole

Adrien TEYSSEDOU - Angélique GERVEAUX

Correspondant DÉFENSE

Adrien TEYSSEDOU

Correspondant SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Adrien TEYSSEDOU

SDIS

Titulaire : Serge CAPMAS

Suppléant : Thierry BOUSQUET

FREDON – FDGON

Titulaire : Claudie BLOT

Délégation de fonction aux adjoints

1er Adjoint : Nicolas FIAULT

Commerce

Artisanat

Tourisme

Développement durable

Aide sociale

Communication

2ème adjointe : Angélique GERVEAUX

Affaires scolaires

Affaires financières

3ème adjoint : Serge CAPMAS

Ressources humaines

Bâtiments

Travaux et espaces verts

Elections

Conseiller Municipal délégué : Thierry BOUSQUET

Urbanisme

Les actions de l'équipe municipale

1- Gestion des ressources humaines

Concernant les élus, les dépenses inhérentes aux indemnités sont inchangées par rapport à l'ancienne équipe à savoir 660€ net partagé entre l'ensemble des adjoints et 850€ net pour le maire (indemnité minimum obligatoire prévue par la loi).

Concernant les employés municipaux, la fin des contrats aidés en 2021 ainsi que la volonté de la nouvelle équipe de déprécier les contrats proposés aux employés nous ont poussés à revoir de façon globale les ressources humaines.

Depuis notre arrivée nous observons un travail de fond qui n'a pas été effectué depuis longtemps et un retard très important, par exemple, dans l'archivage et mise à jour des dossiers. La charge de travail de Sandrine Visset, secrétaire de mairie, nécessite une augmentation de son temps de travail. Initialement de 22h nous avons décidé de titulariser son poste à 30h.

Nous avons également décidé de fermer la poste les lundis afin de permettre à Christian Azzopardi d'avoir 2 jours de repos consécutifs hebdomadaire, avant il travaillait 6 jours sur 7.

Nous avons adhéré au CNAS (Comité National d'Action Sociale) obligatoire pour les employés titulaires, nous avons décidé d'en faire profiter également les employés non-titulaires.

2- Groupement d'achat

Rappel des produits que nous commanderons dès le printemps :
Fioul et gaz domestique, gazole non routier (agricole/travaux) et granulés pour poêle. Nous fixons au 31 mars 2021 la date maximum d'intention de commande.

Pour les assurances complémentaires de santé, nous étudions encore les différentes solutions, 2 options semblent aujourd'hui émerger : l'offre de l'association de consommateurs Famille de France et une toute

nouvelle offre du conseil départemental du Lot-et-Garonne. Nous proposons d'étudier, au cas par cas, chaque dossier et de faire les simulations directement avec les personnes concernées. Vous pouvez joindre Nicolas Fiault (1er adjoint) à la mairie ou au 07 69 89 57 90.



3- Entretien et voirie

Le débouchage des conduits
d'évacuation des eaux pluviales dans le
bourg



Une nacelle a été louée 3 jours pour installer
les décorations de Noël, par la même
occasion les agents municipaux aidés de
Serge Capmas en ont profité pour élaguer les
arbres du cimetière et dans le bourg, dégager
des branches dangereuses dans les chemins
ruraux et nettoyer les terrasses au-dessus du
parking de la mairie.





Les abords du château et le parking route de Lacapelle-Biron nettoyés par les agents municipaux.

Suite à un recensement des lignes téléphoniques défectueuses et poteaux en mauvais état dans la commune, Orange est intervenu. 7 cas sur 8 sont aujourd'hui réglés.



Après l'intervention faite par Serges Capmas, le fond des fossés est nettoyé par la communauté de commune sur 15 kms dans la commune.



Nettoyage des panneaux de signalisation sur toute la commune.

Suite à son nettoyage, du bois et des copeaux restent dans la vallée.

Des journées pour récupérer ce bois seront organisées.



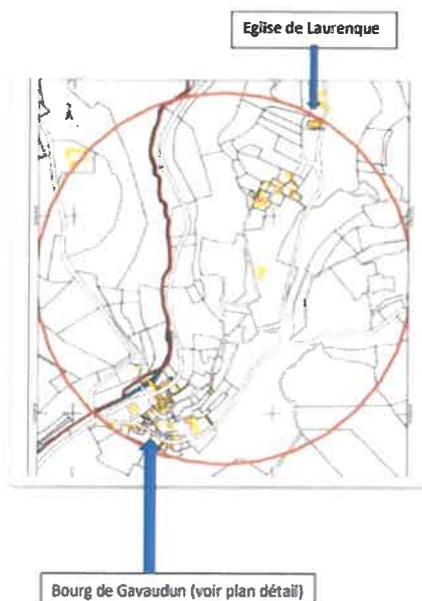
La municipalité remercie Mr Jacky Gervaux pour avoir nettoyé personnellement une grande partie du chemin des moulins.

Les employés municipaux ont également repeint la porte de l'église et le calvaire du cimetière et ont refait entièrement le portail de l'école

Dans le but d'avoir une vision globale de la gestion des bâtiments communaux et afin d'optimiser leur entretien et les dépenses qui y sont liées, Thierry Bousquet a répertorié minutieusement l'ensemble des toitures.

Un appel d'offre visant à obtenir un tarif forfaitaire, a été adressé à différentes entreprises.

Situation des bâtiments



Détail bâtiments bourg de Gavaudun

(Les bâtiments concernés sont surlignés en vert)



Estimation superficie des toitures

(Estimation effectuée par relevé des côtes sur "cadastre.gouv" avec pentes de toit de 35% sauf clocher église 160%)

| N° PARCELLE CADASTRALE / DESIGNATION | SUPERFICIE M² |
|--------------------------------------|---------------|
| 562 (annexe bâtiment poste) | 16 |
| 560 (poste et logement) | 200 |
| 729 (maison "Casagrande") | 130 |
| 699 (porche) | 66 |
| 500 (halle) | 115 |
| 499 (local technique) | 66 |
| 497 (café et 2 annexes) | 206 |
| 527 (lavoir) | 49 |
| 529 (mairie - école) | 211 |
| 529 (salle des fêtes) | 193 |
| 529 (petite annexe) | 5 |
| 529 (préau école) | 52 |
| 529 (cantine) | 120 |
| 643 (église de Laurenque) | 340 |

4- Modification de la circulation devant l'école :

Le nouveau projet de sécurisation, établi en concertation avec les services voiries de la Communauté des Communes, veut répondre aux critères suivants:

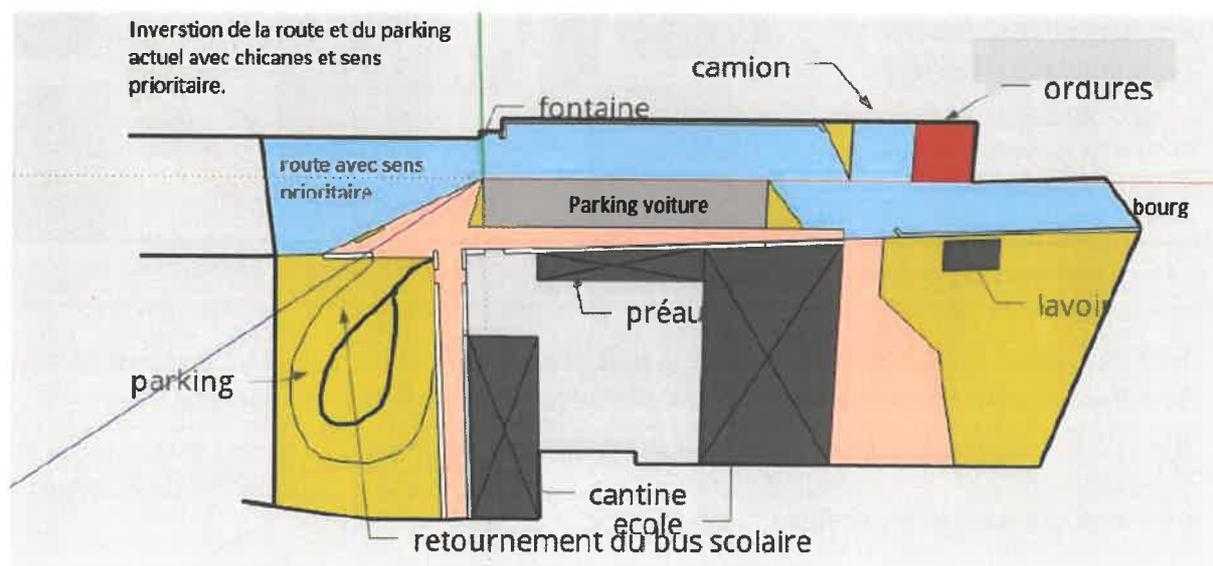
- Réduire la vitesse des véhicules devant l'école en respectant le matériel de chacun et les normes en vigueur.
- Faire en sorte que les enfants, accompagnés de leurs parents ou arrivant en bus, puissent accéder à l'école sans avoir à traverser la route
- Respecter l'esthétique de notre village qui est classé.

Les grandes lignes du plan de réaménagement sont :

- Suppression des ralentisseurs (ne répondant à aucune norme),
- Création d'une chicane en déplaçant le parking côté trottoir le long de la Mairie,
- Voie de circulation à la place de l'actuel parking,
- Sens de circulation prioritaire,
- Aménagement du parking à côté de l'allée montant au château pour la dépose des enfants par le bus scolaire.



En octobre et novembre 2020 une phase de test a permis de voir si l'aménagement suggéré par le conseil municipal remplit son rôle. Après des retours positifs, des devis et des subventions ont été demandé.



5- échange chemin Fournier-bas :

Cet échange, soumis à une enquête publique, a permis de créer un chemin communal tout en contournant la propriété de Mr Cadiou. L'ancien chemin communal était impraticable car recouvert. Les différents frais ont été supportés par Mr Bonilla (nouveaux propriétaire).



6-Lutte contre les frelons asiatiques, une affaire de tous:

Gavaudun est confronté à cette espèce invasive comme les autres communes. Les nids de plus en plus nombreux créent un vrai problème de santé publique et un risque pour la biodiversité. Attention au piège « fait maison » qui peut nuire à d'autres insectes !

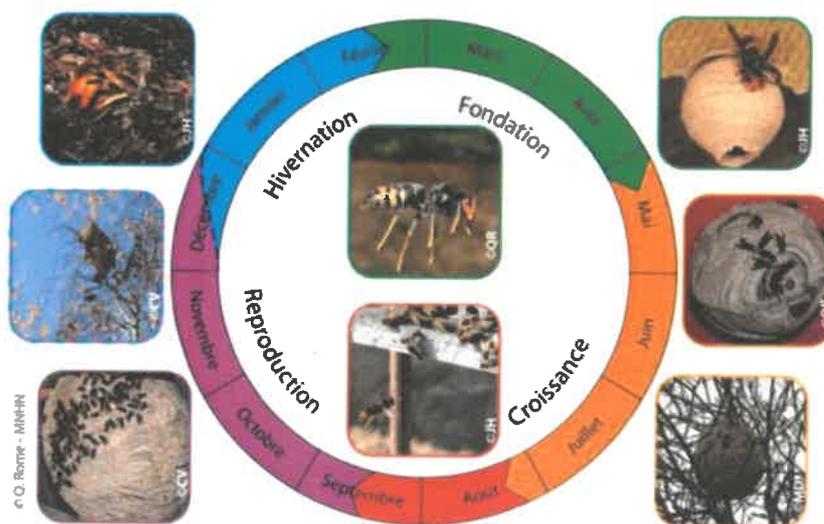
La destruction d'un nid requiert l'intervention d'une entreprise privée (entre les mois de mars et novembre inclus).

Les pompiers n'interviennent plus que pour de rares cas exceptionnels (facturés à l'administré) car une telle intervention ne relève pas des missions des services d'incendie et de secours.

Malheureusement, en matière de destruction des nids les départements français ne sont pas tous logés à la même enseigne. Certains départements offrent des aides, d'autres non.

Afin de limiter la prolifération de ces insectes, la municipalité a obtenu auprès d'une entreprise privée un tarif privilégié de 80€HT pour toute intervention tant sur le domaine public que sur le **domaine privé** au lieu des tarifs pratiqués en général :

- 80 à 100€ pour un nid à moins de 5 m de hauteur,
- 100 à 150 € pour un nid à plus de 5 m de hauteur



Cycle biologique de *Vespa velutina* en France. Les couleurs de contour des photos correspondent à celles des différentes périodes du cycle (d'après Rome et al., 2013 ; photos : JH - J. Haxaire, ND - I. Durlet, QR - Q. Rome, CV - C. Villemant)

Tout Gavaudunois qui découvre un nid sur sa propriété peut bénéficier de ce tarif préférentiel. Pour cela, il lui suffit de contacter la mairie au 05 53 40 82 29 ou par mail : mairiegavaudun@orange.fr

Nota : Si le propriétaire d'un terrain privé où a été découvert un nid ne fait rien ou est absent, et que ce nid représente une menace avérée pour l'ordre public, un maire peut faire procéder à la destruction du nid et présenter la facture au propriétaire. **Claudie Blot**

Les évènements 2020

En cette année d'élections municipales la crise sanitaire a fait de 2020 une année bien particulière. Nombreux évènements organisés par les différentes associations de la commune ou la mairie ont dû être annulés.

1- La réunion publique du 26/09/2020

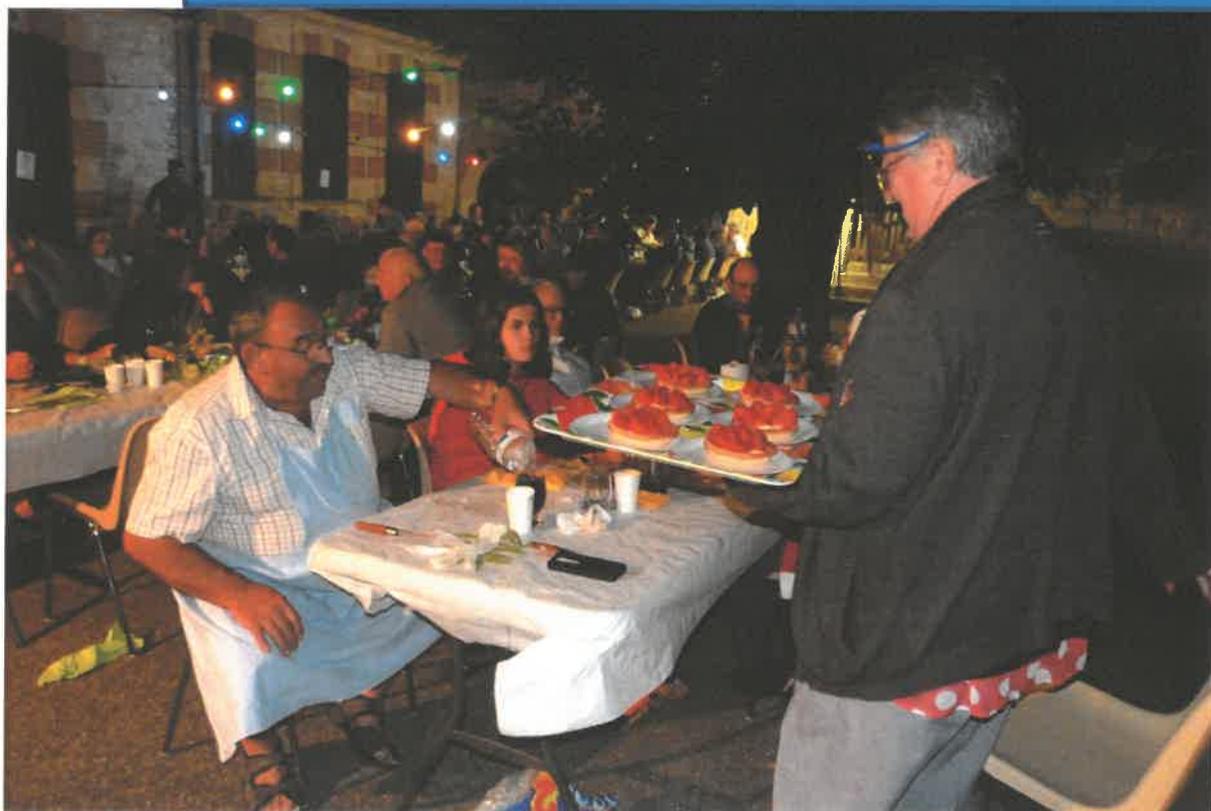


Nous avons été heureux de constater que vous étiez nombreux, environ 70 personnes, à vouloir vous impliquer dans les décisions communales, après la réunion un apéritif dinatoire a eu lieu.



2-Les repas de la chasse

La parole est laissée à Jérôme Gillis, président de la société de chasse de Gavaudun :



« La société de chasse de Gavaudun suit son « traintrain » avec deux repas en mars et en juillet 2020, organisés par une équipe de bénévoles très soudés, malgré la présence du COVID.

Les règles ont été respectées, le dernier repas très apprécié pris dans la cour de l'école ou tout le monde a pu profiter de cette agréable soirée.

Merci à tous les présents et à celles et ceux qui ont préparé ce succulent repas. Souhaitons que pour l'avenir, nous puissions refaire les quatre manifestations prévues en 2021, malgré la pandémie. »

Le président, Jérôme Gilis, toujours à l'écoute de tous, pour maintenir une bonne ambiance dans la commune.

3- Le Noël de l'école



Le 17 décembre, le père Noël est arrivé à l'école chargé de cadeaux : un tricycle, une trottinette ainsi que de nombreux jeux éducatifs ont fait la joie des enfants.



L'école

Le témoignage de Séverine Garzon, directrice de l'école

« Notre école est en RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec l'école de Blanquefort-sur-Briolance. Ici à Gavaudun nous accueillons les maternelles sous l'œil bienveillant de leur maîtresse Isabelle épaulée par Marlène notre ATSEM, mais aussi « les grands » de CM1 et CM2, dont Séverine est la maîtresse. L'entente entre ces deux groupes se passe au mieux !

L'école compte 38 élèves (19 en maternelle et 19 en CM1/CM2).

A la cantine c'est Maïté qui nous concocte de bons petits plats, élaborés sur place !

Lucie garde les élèves lors de la récréation du midi et lors de la garderie du soir, elle leur propose des activités en lien avec le moment de l'année (Halloween, l'hiver)...

Depuis plusieurs années nous avons pris le parti de proposer aux élèves une pédagogie active. Audrey et Florence à

Blanquefort travaillent dans la même optique. Beaucoup de professeurs dans de nombreuses écoles de France proposent de telles pédagogies. Ce qui nous différencie c'est qu'il s'agit d'un projet d'école, ce qui permet aux élèves de trouver une continuité dans les apprentissages. La pédagogie active qu'est-ce que c'est ? Il s'agit de guider les enfants, tout en les laissant libres dans leurs acquisitions scolaires.

Beaucoup connaissent la pédagogie Montessori. C'est à cette pédagogie que nous avons été formées. Cela permet de respecter le rythme de l'enfant qui peut progresser à son rythme en



choisissant les activités auxquelles il se sent prêt. Cette pédagogie est très utilisée dans les classes de maternelles et de CP.

Dans les classes des plus grands nous travaillons plutôt selon la pédagogie Freinet qui permet à l'élève d'être acteur de ses acquisitions autour d'un plan de travail. Les outils Montessori les aident à construire leurs savoirs. Dans la classe de CM1/CM2 on alterne ces moments de grandes libertés avec des moments de classe plus classiques pour les préparer à l'entrée au collège.

Nos projets pour l'année sont divers et conditionnés par l'évolution de l'épidémie de Covid...

Pour les maternelles, depuis septembre, c'est l'école du dehors qui vient clôturer les semaines. Les enfants vont dehors, « au pré » effectuer des activités autour et avec la nature. Quelle joie de créer des visages avec de l'argile, de fabriquer des petits moulins, de sauter dans les tas de feuilles (ou dans les flaques !), de s'abriter sous une cabane en bois...

Pour les grands c'est le théâtre qui ponctue l'année ! Autour des œuvres de Fabrice Melquiot , des intervenants viennent initier les élèves à cet art. Nous irons voir une pièce de cet auteur, « les Séparables », à Fumel. Nous nous produisons sur le plateau du théâtre de Villeneuve début juin.

A partir du mois de mars nous irons au bassin d'initiation de Monsempron-Libos pour des séances de natation.

Le RPI participera aussi à la journée de l'élevage, qui aura lieu cette année à Gavaudun. Des visites d'élevages locaux, des dessins autour de ce thème et des exposés rythmeront ce projet



Même si cette année s'annonce encore particulière, avec des contraintes sanitaires importantes, on espère que ces projets pourront être menés à terme.

Toute l'équipe de l'école vous souhaite une très belle année ! »

3 Stores californiens ont été installés dans la classe de Séverine, pour une bonne utilisation du vidéoprojecteur.

Le château

Ce château, cher aux habitants de Gavaudun, est reconnu comme un lieu de visite incontournable de la région depuis plusieurs années, cette réussite est dû au travail fourni par l'association CDNP (Centre de découverte de nature et du patrimoine).

Voici un témoignage de Brigitte Fevrier, présidente de l'association du château :

« Quelques nouvelles de notre saison 2020 et de la saison de 2021 qui se prépare.

Comme pour toutes les structures touristiques, notre association aussi a subi les contraintes du COVID. Ce qui a raccourci notre saison et diminué la fréquentation.

Néanmoins pendant les mois de juillet et août nous avons réalisé une bonne fréquentation grâce à la mise en place de publicité et les animations des mercredis et jeudis. Nous n'avons pas atteint le nombre de visites de 2019 (9399 entrées payantes).



Au vu des circonstances, nous sommes plutôt contents d'avoir réussi à enregistrer 6120 entrées payantes, malgré certaines animations annulées.

Pour cette année 2021, nous devons rester prudents, le château ouvrira, donc, ses portes qu'à partir du 1er mai. Le dimanche 18 juillet aura lieu la fête au château avec campement médiéval, ateliers, spectacles, restauration. Comme en 2020 les mercredis et jeudi en juillet et août, le château proposera des animations et ateliers divers. Nous espérons pouvoir vous accueillir nombreux en 2021. »





Le 10/02/2021 France3 région
tournait un reportage sur le
château,

Il sera diffusé le 02/05/2021 à
12h55 !



L'accueil du château :

Nous souhaitons mettre nos concitoyens au cœur de la prise de décision et connaître leurs avis avant d'engager les finances de la commune.

A défaut de la réunion publique qui n'a pu se tenir le 24 octobre, nous avons rencontré les membres de l'association du château afin qu'ils nous fassent part de leurs idées et de leur cahier des charges concernant le projet d'accueil. Un moment d'échange constructif qui a permis, également, à l'équipe municipale d'affirmer son soutien à l'association. Le travail effectué par celle-ci est vital au développement de Gavaudun.

Nous souhaitons un accueil du château qui réponde aux prescriptions des ABF (Architectes des Bâtiments de France), et qui permette une utilisation plus efficace et économe des bâtiments communaux, notamment de la salle des fêtes. En effet, nous nous devons d'avoir une vision globale de la gestion des bâtiments communaux et la question de la salle des fêtes est centrale. Nous restons disponibles en mairie et accueillons avec plaisir vos différentes idées à ce sujet.

L'équipe municipale fait de ce projet une priorité en 2021.

Le comité des fêtes

L'ancien comité des fêtes a été dissous le 10/12/2020 car la présidente a souhaité démissionner et que personne ne voulait reprendre la présidence.

Une vingtaine de concitoyens ont immédiatement manifesté le souhait de reprendre le flambeau, ainsi courant février 2021 est née la nouvelle association du comité des fêtes de Gavaudun.

Le bureau composé de :

- François Curros (président)
- Franck David (vice-président)
- Candice Junion (trésorière)
- Martin Raffy (vice-trésorier)
- Patricia Monmejean (secrétaire)
- Christian Meunier (vice-secrétaire)



Le bureau sera épaulé par onze membres actifs plus une dizaine de bénévoles. Souhaitons que leurs nombreux projets puissent voir le jour pour que Gavaudun retrouve la bonne ambiance qui lui est propre.



Le Hameau des grandes châtaignerais



Cinq maisons sont sorties de terre et un terrain a été vendu. L'équipe municipale réfléchit au projet d'extension du hameau sur le terrain dont la mairie est propriétaire de l'autre côté de la route.

Le conseil municipal a voté la limitation de vitesse à 50 km/h la route allant du hameau au Roc Toumbat, en passant par Jambou et Laurenque.

La vie économique du village

Gavaudun est une petite commune certes, mais une commune où l'activité économique est intense. On y retrouve une quarantaine d'entreprises tous corps de métier confondus: apiculteur, agriculteurs, aide à la personne, restaurateurs, gîte d'étape et même un producteur de champagne. Les coordonnées de l'ensemble des acteurs de la vie économique sont disponibles en mairie. Voici deux exemples :

1 -Candice Junion, propriétaire du Moulin de Saint-Avit (témoignage) :

"Bonjour,

Pour ceux qui ne nous connaissent pas, nous arrivons avec Bertrand de Belgique et nous sommes tombés amoureux de notre belle région et du Moulin de Saint-Avit qui concordait parfaitement avec notre vision du futur : accueillir des gens et partager de beaux moments dans un espace vert rempli de charme.

Nous sommes arrivés il y a 3 ans et nous avons rénové le lieu, principalement Bertrand grâce à ses talents de menuisier ébéniste. Nous nous sommes adaptés à la demande et à partir de mai le domaine sera privatisé pour un même groupe jusqu'à 30 personnes. Le gîte disposant au total de 11 chambres, 9 salles d'eau, d'une grande salle à manger pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes, de 2 grandes cuisines et d'un salon.

En parallèle, nous proposons dorénavant des week-ends tout organisés autour des thématiques du bien-être, de la gastronomie et des jeux (principalement les chasses aux énigmes, Escape Game et Murder Party). Cela permet aux personnes de se rassembler pour fêter divers événements sans avoir à ne se préoccuper de rien au niveau organisationnel.

Les maîtres mots de ce que nous proposons tournant toujours autour du local, de la nature et de la simplicité.

Belle année 2021 à vous tous"



2- Pauline et Matthias le nouveau couple de restaurateurs à Gavaudun.

Pauline et Matthias viennent de s'installer dans la commune et reprennent l'exploitation du "CAFÉ" qui deviendra « "L'ESSENTIEL" ».

Ils nous viennent d'Ardèche où ils exploitaient un restaurant gourmand "Le Café du Siècle" à Villeneuve de Berg, un village touristique à quelques kilomètres d'Aubenas.

Pauline, d'origine bordelaise, est l'hôtesse et l'âme accueillante de ce lieu.

" Je suis attentive à tous les détails, je vous accueillerai, vous guiderai dans le choix des mets et des accords avec les vins."

Nul doute que son sourire éclairera vos repas.

Matthias, d'origine lyonnaise, exerce ses talents en cuisine.

" Mes expériences précédentes (notamment dans un restaurant étoilé Michelin) m'ont amené à développer une cuisine alliant tradition française et saveurs du monde."



L' Orzotto du siècle a l'aubergine, au fenouil et à la châtaigne

Tuile de parmesan

Fenouil rôti

Espuma champi truffé

Crumble de pain

Et une réduction de vin rouge a l'aïl noir

De quoi ravir les habitants et les touristes visitant notre village.

Ce jeune couple talentueux et dynamique a hâte de vous faire (re)découvrir le restaurant et sa cuisine.

Le mot de l'opposition

Chers Gavaudunoises et Gavaudunois,

Tout d'abord je vous adresse mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année. Je remercie la majorité de me laisser ces lignes de libre expression, comme il est d'usage dans les bulletins municipaux.

Je m'applique à répondre aux besoins de la collectivité sans favoriser les intérêts particuliers et suis parfois en désaccord avec la majorité du conseil.

1°) - Démocratie participative : mise en avant par le conseil municipal, elle permet d'impliquer davantage les citoyens dans la vie communale et accroît leur rôle dans les prises de décisions, mettant en place enquêtes, etc...auprès des administrés. C'est une très bonne chose.

2°) - Approbation des comptes rendus du conseil municipal

Je n'approuve pas certains comptes rendus (découverts en même temps que vous sur le site de la mairie), s'ils ne correspondent pas à mes prises de notes.

3°) - Adressage : suite au désaccord pour dénommer la voie qui part du panneau stop du bourg et qui remonte devant l'école, entre : « route de Vezou » et « route de Laurenque », j'ai demandé l'avis des Gavaudunois. À l'unanimité, 51 personnes ont coché : « route de Laurenque ». Ce choix restait dans le cadre de l'adressage. Je n'ai pas su me faire entendre ou comprendre. La majorité de la commission n'a pas reconsidéré sa position.

4°) - Nouveau projet de sécurisation de l'école

Combien de Gavaudunois ont réellement reçu le questionnaire ? Et quels sont les résultats chiffrés des réponses ?

Les ralentisseurs ne sont pas aux normes, alors mettons les aux normes ! Pourquoi mettre en place un nouveau projet qui comporte des dangers : mouvement de balayage du porte-à-faux d'un véhicule long, parking le long du trottoir (constat pendant le test : ce trottoir créé pour le passage des piétons, fauteuils pour handicapés, poussettes était envahi par l'avant ou l'arrière des voitures garées), fontaine trop proche de la voie et véhicules cachés derrière elle. Que vont apporter en terme de sécurité et d'esthétique des butées ou des plots ? Quelles nouvelles dépenses ?

5°) - Egalité des Gavaudunois devant l'information municipale

Dans un souci démocratique, tous les Gavaudunois doivent la recevoir même s'ils n'ont pas internet ou s'ils n'ont pas désiré la recevoir par voie électronique. Questionnaires, etc. doivent être distribués dans les boîtes aux lettres.

6°) - Abandon du projet de l'accueil du château (2 raisons sont invoquées)

a) - **Projet trop cher** : il n'a jamais été tenu compte des subventions exceptionnelles accordées pour ce projet (80%). C'était la condition de réalisation votée à l'unanimité par le précédent conseil municipal.

b) - **Cause d'insécurité (rochers instables)** : un témoin (sur les 15) situé à hauteur d'homme a bougé il y a 2 ans. Mais quelle en était la raison ? Passage d'un animal, acte de malveillance ou témoin défectueux ? Aucun expert n'est venu sur le terrain donner son avis. Le conseil municipal n'a pas la compétence d'émettre un avis éclairé.

7°) - L'association du château a besoin d'un nouvel accueil

Grâce à la municipalité qui avait mis la salle des fêtes à la disposition de l'association, le château a pu ouvrir en 2020 malgré le Coronavirus. C'était la solution sine qua non de la Préfecture (l'accueil actuel étant minuscule).

8°) - Projet valorisation de la Vallée. : Pourquoi ne pas faire un projet de financement supplémentaire ?

9°) - Projet d'achat d'une parcelle des grottes des Lépreux

Projet abandonné alors qu'il avait été voté en conseil et qu'il ne coûtait que 1000 euros.

10°) - Projet de l'extension du hameau des Grandes Châtaigneraies pour attirer de nouveaux habitants

a) Pourquoi ne pas préparer la 2ème partie ? Il ne reste que 4 lots à bâtir dans le 1er terrain et il faut au moins 3 ans pour parvenir à mener ce projet.

b) Qu'en est-il du projet d'achat des terrains Rauzet (cf à l'accord qui avait été conclu et voté en conseil) ?

11°) - Préservation du patrimoine de la commune (Les chemins ruraux, bien qu'appartenant au domaine privé de la commune, n'en sont pas moins affectés à l'usage du public et ouverts à la circulation générale.

Ainsi, ils répondent à un intérêt général). Vous devez savoir que :

- plusieurs chemins ruraux ont été aliénés par voie d'échange et un chemin a été vendu.

- deux chemins sont abusivement barrés par des riverains, ce qui empêche la libre circulation.

12°) - Gestion de la commune : dépenses supplémentaires avec l'augmentation des indemnités des adjoints et l'augmentation du temps de travail de la secrétaire. Qui faisait ce travail avant... ? Le maire et son équipe.

13°) - Gestion des employés : même si cela part d'une bonne intention (volonté de titularisation des employés et d'augmentation des heures), cela a un coût : quel coût annuel ? La commune peut-elle se permettre ces dépenses ?

14°) - Dissolution du Comité des Fêtes lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10/12/20.

Des générations de Gavaudunois, de conseillers municipaux se sont dévoués au sein de cette association depuis plus de 40 ans. Le conseil municipal ne souhaite pas qu'un conseiller fasse partie du bureau d'une association de la commune donc, j'ai démissionné. Tous les membres de l'association ont suivi car aucun n'a voulu prendre la présidence (les biens seront versés à 4 associations locales). Souhaitons que bien vite d'autres bénévoles s'engagent avec autant de dévouement pour animer Gavaudun. N'hésitez pas à me faire part de vos interrogations.

Quant à moi, pour vous, pour Gavaudun, je resterai attentive. **Claudie Blot**

Réponse du Maire :

Pour la première fois à Gavaudun, une conseillère municipale a souhaité bénéficier d'un espace d'expression au titre de "l'opposition", chose non obligatoire dans une commune comme la nôtre mais qui est fidèle à nos principes et à nos engagements.

Concernant l'adressage, vous verrez bientôt votre lieu-dit adossé à un nom et à un numéro de voie. Il ne s'agit pas ici de faire de l'indication touristique, ce n'est pas l'objet de ce travail très technique. Le but est de favoriser l'accès pour les secours, le déploiement de la fibre, etc. Aussi tout cela répond à des normes bien précises et qui s'appliquent partout en France notamment en ce qui concerne l'appellation des voies. Pourquoi donc créer un sondage inutile, quel est l'objectif derrière tout ça ?

L'accueil du château : l'équipe municipale travaille à un nouvel espace en concertation avec l'association du château. Celui-ci intégrera un espace muséal pour mettre en valeur le patrimoine historique et archéologique formidable de notre village. Cette réflexion s'intègre dans le cadre plus général de celle engagée sur l'utilisation de tous les bâtiments communaux. C'est donc une vision globale qui vous sera bientôt proposée.

Au sujet de la valorisation de la vallée de la Lède, les actions vont se poursuivre. Il nous a fallu dans un premier temps gérer les dépassements de budget occasionnés par l'ancienne équipe avant d'engager de nouvelles dépenses. L'achat des grottes des Lépreux pour 1000 Euros est une vision quelque peu fantaisiste de la gestion communale. En effet, si le terrain vaut ce prix, encore faut-il pouvoir y accéder, il y donc, d'autres terrains à acheter. Ensuite puisque ce terrain deviendrait public, il conviendrait d'engager des frais pour le sécuriser. Loin de nous l'idée d'abandonner ce projet, mais notre mission est aussi de hiérarchiser les dépenses. Au titre de la protection du patrimoine, et en 2021, nous allons acheter la léproserie.

En ce qui concerne le chapitre "Gestion de la commune", les indemnités allouées aux adjoints ont évolué mais le nombre des adjoints a diminué. Ainsi donc, l'enveloppe globale des indemnités aux élus est restée strictement identique entre les deux mandatures. C'est un fait aisément vérifiable par chaque citoyen puisque les comptes communaux sont publics. Il s'agit donc d'un mensonge pur et simple de la part de Claudie Blot.

L'augmentation du volume horaire de la secrétaire est une volonté assumée de la part du conseil municipal. Il s'agit d'assurer un meilleur accueil des usagers mais aussi et surtout d'assurer une nouvelle mission d'archivage pour laquelle cette dernière va être formée. En effet, nous avons constaté que les archives étaient dans un état de quasi abandon alors même qu'il en découle des obligations légales. De plus, l'état civil n'est pas relié et organisé depuis 2000, le registre des délibérations n'était plus à jour depuis le 30 avril 2008, le registre des arrêtés est inexistant, il n'existe pas non plus de tableaux des effectifs communaux ni de plans de gestion de carrière de ces derniers. Pourtant la plupart de ces documents sont publics, consultables et tous sont obligatoires. Toutes ces missions trop longtemps délaissées incombent à la secrétaire.

Le dernier point concerne l'association du comité des fêtes pour laquelle Claudie Blot déclare qu'on lui aurait demandé de démissionner, c'est faux puisqu'il s'agit d'un engagement de campagne de notre groupe seul. Cette décision lui appartient complètement. Elle peut être fatiguée de son engagement sans pour autant en faire porter la responsabilité à la nouvelle municipalité. Par ailleurs, elle est restée secrétaire de l'association du château. Par-delà, les polémiques vaines et stériles nous restons concentrés sur notre travail, tournés vers nos objectifs, déterminés que nous sommes à servir l'intérêt général de notre commune.

A venir en 2021

Voici une liste non-exhaustive des projets à venir ces prochains mois :

Achat de la Léproserie :

Cela va nous permettre de continuer à mettre en valeur l'histoire de notre village par son patrimoine et à développer un tourisme raisonné.

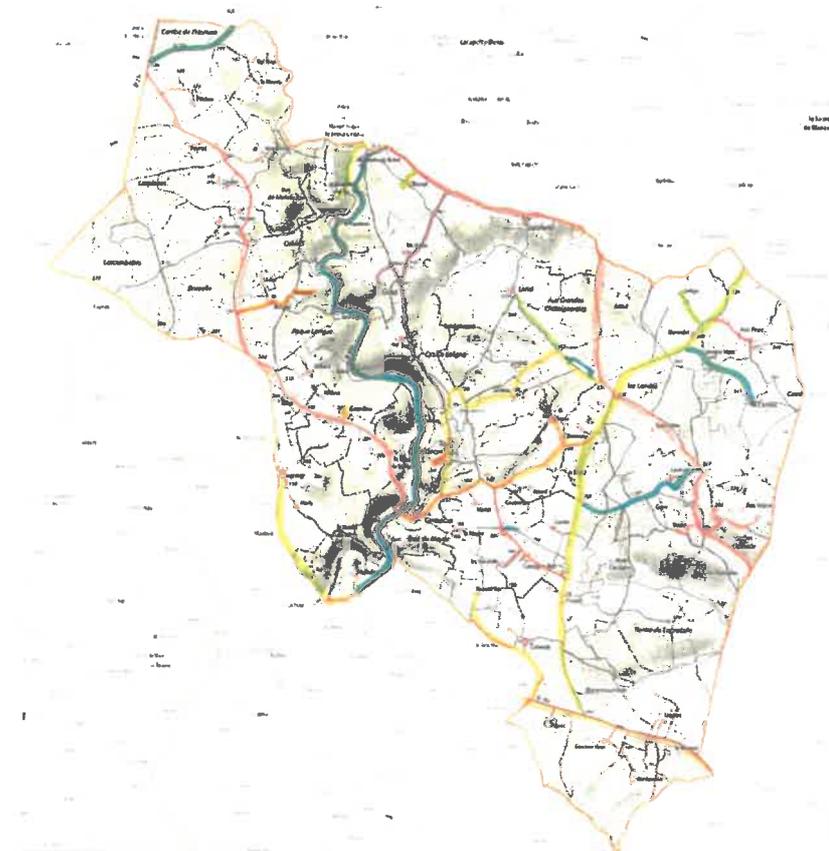


La Fibre :

La fibre arrivera fin 2021 dans le bourg et sera déployé dans les hameaux courant 2022.

Le boitier sera positionné derrière le café et sera recouvert d'un bardage bois (comme le boitier existant) conformément aux prescriptions des ABF (Architectes des bâtiments de France)





L'adressage (Angelique Gerveaux, présidente de commission) :

L'adressage a nécessité un travail long et rigoureux, répondant à règles très strictes.

Cela constitue aujourd'hui un élément essentiel pour le déploiement de la fibre, mais pas seulement :

- Un accès facilité et plus rapide des services de secours.
- Des opérations de livraisons optimisées
- Présence des numéros et des noms de voies dans les GPS et les services de cartographie en ligne.
- Accès facilité des prestations à domicile (ADMR, ASSAD...)

...ect

Réglementation :

Chaque voie a été nommée partant d'un point zéro jusqu'au dernier lieu-dit au bout de la voie, en la traçant la plus longue et plus rectiligne possible.

Par exemple : La Rue du Porche. D'un côté nous avons le Porche et de l'autre la Mairie et le Lavoir.

La numérotation métrique correspond à la distance séparant le début de la voie et l'habitation.

La fête de l'élevage (Serge Capmas, président de la commission)

Rassemblant plusieurs milliers de personnes, la fête de l'élevage constitue un évènement majeur dans le Lot-et-Garonne, notre commune à la chance de l'accueillir en 2021.

Plusieurs associations de la commune sont associées à cet ambitieux projet.

Il y aura en outre :

- concours départementaux et régionaux des animaux : vaches, moutons, chèvres, chevaux
- exposition d'animaux de la ferme : lapins et poules sont au rendez-vous, ainsi que différentes races de vaches et bovins
 - marché de produits fermiers
 - dégustations auprès des exposants, éleveurs et producteurs
 - matériel agricole
- animations diverses pour les enfants et les grands (spectacle, bodega, ect)



Moris, un Gavaundunois bien connu à la fête de l'élevage

Conclusion

L'équipe municipale vous souhaite le meilleur pour cette année 2021 et espère que la situation sanitaire que nous connaissons et subissons ne soit bientôt qu'un mauvais souvenir.

Gavaudun :

Tout seul on va plus vite,
Ensemble on va plus loin.

